

Composante 13 UFR des Sciences
 Type de diplôme Licence
 Mention de diplôme GLMATHS Mathématiques
 Version d'étape MATHL3_211 Licence 3 Mathématiques

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assidue ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à distance : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET portuese	Le cas échéant, ÉQUIVALENC E UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale		SESSION 1			SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles		
								Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée			Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)
SEMESTRE 5																			
				Algèbre 5	6					Écrits	2 (2h+3h)	100%			Écrit	3h	100%	1	
				Espaces Vectoriels Normés	6					Écrits	2 (2h+3h)	100%			Écrit	3h	100%	1	
				UE Probabilité	6														
		O	SMATL5C1	Intégration et probabilité		MATHL3_211				Écrits	2 (2h+3h)	100%			Écrit	3h	100%	1	
		O	YSMIL5B1	Probabilité et statistiques 2		MASL3_211				écrit	3 (1h+1h+2h)	100%			écrit	2h	75%	1	
				Transversales	6														
		O	SMAL5D31	TICE	4	MATHL3_211	DM +DS de TP	4	2									2/3	
		X	SMASD321	Séminaire	2	MATHL3_211	rapport+oral	2	4									1/3	
		X	SMASD322	Calcul formel	2	MATHL3_211	DM +DS de TP	2	4									1/3	
		X	SMASD323	UE libre	2	MATHL3_211												1/3	
																		Les MCC se conformeront au dispositif inhérent à l'UE libre choisie	
		X	YSMAL5D1	Prépro AED3 - 1er degré		MATHL3_211												1	
		X	YSMAL5D2	Prépro AED3 - 2nd degré		MATHL3_211	rapports+autre (oral ou production informatique)	3	4									1	
				Préprofessionnalisation en maths	6														
		X	SMATL5E1	Groupes et anneaux		MATHL3_211				Écrits	2 (2h+3h)	100%			Écrit	3h	100%	1	
		X	SMATL5E2	Maths pour l'enseignement		MATHL3_211				Écrits	2 (1h30+2h)	100%			Écrit	3h	100%	1	
		X	YSINL5D1	Technologies du Langage		INFOL3_211	épreuves diverses	3	$\frac{4}{3} \times \frac{\max(N1+N2-N3; 3; (N1+N3)/2; (N2+N3)/2)}{3}$								1		
		X	YSINL5D2	Aide à la décision et intelligence artificielle		INFOL3_211	écrit	3	$(4) \times \frac{(N1 + N2 + N3)/3}{3}$								1		
		X	YSINL5D3	Algorithmique, structures informatiques et cryptologie		INFOL3_211							écrit	1h30	100	écrit	1h30	100	1
		X	YSINL5D4	Imagerie numérique et multimédia		INFOL3_211				TP	2		écrit	1h30	60	écrit	1h30	60	1
		X	YSMEL5A1	Mécanique des milieux continus		MECAL3_211				écrit	2	100%			écrit	1h30	100%	1	
		X	YSMIL5E2	Maths-info 1		MASL3_211				écrit	3 (1h+1h+2h)	100%			écrit	2h	75%	1	
SEMESTRE 6																			
				Spécialisation A	6														
		X	SMATL6A1	Analyse Numérique		MATHL3_211				Écrits	2 (2h+3h)	100%			Écrit	3h	100%	1	
		X	SMATL6A2	Géométrie		MATHL3_211				Écrits	2 (2h+3h)	100%			Écrit	3h	100%	1	
				Spécialisation B	6														
		X	SMATL6B1	Espace de Hilbert		MATHL3_211				Écrits	2 (2h+3h)	100%			Écrit	3h	100%	1	
		X	SMATL6B2	Histoire des maths		MATHL3_211				Écrits	2 (2h+3h)	100%			Écrit	3h	100%	1	
				Spécialisation C	6														
		O	SMATL6C1	Algèbre 6		MATHL3_211				Écrits	2 (2h+3h)	100%			Écrit	3h	100%	1	
		O	YSMIL6A1	Théorie des graphes		MASL3_211				écrit	3 (1h+1h+2h)	100%			écrit	2h	75%	1	
				Transversale	6														
		X	SMATL6D3	Calcul différentiel		MATHL3_211				Écrits	2 (2h+3h)	100%			Écrit	3h	100%	1	
		X	YSMAL6D1	Prépro AED4 - 1er degré		MATHL3_211												1	
		X	YSMAL6D2	Prépro AED4 - 2nd degré		MATHL3_211	rapports+autre (oral ou production informatique)	3	4									1	
		X	YSMIL6B1	Analyse de données en SHS		MASL3_211				écrit	3 (1h+1h+2h)	100%			écrit	2h	75%	1	
				Pre-professionalisation	6														
		O	SMATL6E3	Projet	1	MATHL3_211	rapport	1										1/6	
		O	YSMAL6E1	Anglais général (S6)	3	MATHL3_211	écrit ou autre (rapport, oral, vidéo)	2	4									1/2	
		O	YSMAL6E2	Anglais approfondi (S6)	2	MATHL3_211	écrit ou autre (rapport, oral, vidéo)	2	4									1/3	
				MATHL3EE			UE Libre Engagement Etudiant												
				MATHLSF			Stage facultatif												

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
 règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
 règles de prise en compte des absences aux épreuves
 éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
 En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
 autres remarques

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

Le nombre d'épreuves des CC indiqués dans le tableau est le minimum auquel on s'engage, mais l'enseignant peut prendre la liberté pédagogique d'organiser plus d'épreuves. Le mode de calcul de la note de CC (moyenne pondérée ou autre) sera précisé, ainsi que le nombre de CC et les autres modes d'évaluation, en début de semestre dans le mois suivant le début de l'enseignement.

Absences justifiées aux CC : dans chaque élément, en première session, si l'enseignant estime qu'il manque trop de notes, une épreuve de rattrapage au moins sera organisée, avant la fin du semestre, pour rattraper les absences justifiées en cours de semestre aux différents contrôles continus. Lorsque l'élément n'est évalué qu'en contrôle continu, le dernier contrôle du semestre pourra ne pas être concerné par cette mesure. Les modalités précises de rattrapage pour les absences justifiées seront précisées en début de semestre.

Les enseignants ont la possibilité de remplacer les épreuves écrites de session 2 par un oral lorsqu'il y a moins de 10 étudiants susceptibles de passer la session 2

AJAC : règle générale du règlement des études (2.2.1.2) : 80% des crédits d'une même année

COMPENSATION : La compensation s'effectuera au sein de chaque semestre, puis entre les deux semestres, selon la règle indiquée comme privilégiée dans le règlement des études (2.2.1.e) entre des UE constituant un regroupement cohérent d'UE.

Au semestre S5, les deux blocs seront constitués d'un bloc d'UE fondamentales (SMATL5A, SMATL5B, SMATL5C) et d'un bloc d'UE transversales/transférables (SMATL5D, SMATL5E).
 Au semestre S6, les deux blocs seront constitués d'un bloc d'UE fondamentales (SMATL6A, SMATL6B, SMATL6C) et d'un bloc d'UE transversales/transférables (SMATL6D, SMATL6E).
 Au sein d'une UE : compensation de éléments affectés de leur coefficient dans une UE

Si un étudiant valide un bloc au sein d'un semestre (c-à-d, que la moyenne des UE du bloc est supérieure ou égale à 10), toutes les UE du bloc du semestre sont acquises (par compensation pour celles pour lesquelles la moyenne est inférieure à 10). De même, si la moyenne d'un bloc sur les deux semestres est supérieure ou égale à 10, toutes les UE du bloc sont acquises. Pour valider une année, toutes les UE doivent être validées directement ou par compensation au sein des blocs. Les UE pour lesquelles les notes sont conservées pour la deuxième session comme pour l'année suivante, en cas de redoublement, sont celles dans lesquelles l'étudiant a obtenu la moyenne ou qui se trouvent dans un bloc semestriel validé ou dans un bloc annuel validé.

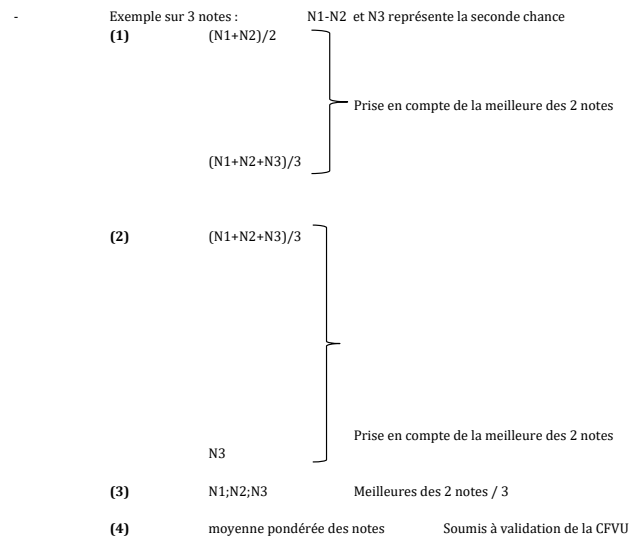
4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	
	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**



Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)